



Faculté
de médecine



ECOLE D'ORTHOPHONIE

4 rue Kirschleger
67085 Strasbourg Cedex

DEMANDE D'INSCRIPTION EN VUE DU CERTIFICAT DE CAPACITE D'ORTHOPHONISTE

Recrutement pour 2012/2013

Jean SIBILIA
Doyen

Gilbert VICENTE
Chef des Services Administratifs

Carole ROOS
Chef du Service de Scolarité

Pr Philippe SCHULTZ
Directeur de l'Ecole d'Orthophonie

Mme A. Sophie GILLIOT
Mme Claire HEILI-LACAN
Directrices des Etudes
à l'Ecole d'Orthophonie

Secrétariat :
Marie DELVAL
marie.delval@unistra.fr

4, rue Kirschleger
F-67085 Strasbourg Cedex
Tél. : (33) 03 68 85 35 03
Fax : (33) 03 68 85 35 18

www.ulpmmed.u-strasbg.fr
medecine@unistra.fr

Nom : Epouse :

Prénoms: (1^{er}) (2^{ème})

Nom usuel : Nationalité :

Date de naissance : le à

Adresse :

..... Code Postal :

☎ : Tél portable (facultatif) :

Courriel :

Je suis inscrit(e) en 2011/2012 en classe de terminale (je joins un certificat de scolarité pour l'année en cours : ce document est obligatoire)

Je ne suis pas inscrit(e) en 2011/2012 en classe de terminale parce que je suis déjà titulaire du (des) diplôme(s) suivant(s) :

- Baccalauréat : série : mention : obtenu le :

à :

- Autres (à préciser et joindre les photocopies de chacun des diplômes)

.....
.....

Je déclare sur l'honneur avoir effectué, **depuis l'obtention du baccalauréat et jusqu'à ce jour**, les études et/ou activités précisées ci-dessous selon la chronologie suivante :

Année universitaire : *Etablissement :* *Résultats :*

1. 2002/2003

2. 2003/2004

3. 2004/2005

4. 2005/2006

5. 2006/2007 :
6. 2007/2008 :
7. 2008/2009 :
8. 2009/2010 :
9. 2010/2011 :
-
10. en 2011/2012 :

Je déclare faire acte de candidature à l'*examen classant* organisé à Strasbourg les **lundi 23 avril 2012** (pour l'écrit) et **lundi 14 mai 2012** (pour l'oral) pour le recrutement des élèves en vue du certificat de capacité d'orthophoniste pour l'année 2012/2013 (cette inscription est définitive).

à le

Signature :

DATE LIMITE DE RENVOI DU DOSSIER COMPLET :
Mercredi 07 mars 2012 à 18h
(Cachet de la poste faisant foi)

**TOUTE PRODUCTION DE FAUX DOCUMENT(S) SERA
TRANSMISE A LA COMMISSION DISCIPLINAIRE DE
L'UNIVERSITE DE STRASBOURG**

**TOUTE TENTATIVE DE FRAUDE DURANT LES
EPREUVES SERA TRANSMISE A LA COMMISSION
DISCIPLINAIRE DE L'UNIVERSITE**